

## L'équipe de l'OMHM aux habitations Henri-Gratton

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :  
**Monique Dupras**
- Surveillant de travaux :  
**Bernard Rocheleau**
- Directrice de projets :  
**Chantale Montpetit**



Monique Dupras



Chantale Montpetit

### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Paul Robitaille**
- Agente de location :  
**Louise Vienneau**
- Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**

## Prévention sur le chantier

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.
- Soyez alerte aux chutes de briques, de mortier, de débris métalliques ou d'autres objets et circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

## POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

**L'OMHM à votre service**  
Un seul numéro pour  
l'entretien, les réparations  
et l'extermination :

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

*Infochantier* est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

*Infochantier* vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

*Infochantier* vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

*Infochantier* parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination :**  
Martine Di Loreto

**Rédaction :**  
Martine Di Loreto,  
Monique Dupras et  
Chantale Montpetit

**Graphisme :**  
Communication Art & Graf

# Habitations Henri-Gratton

# INFOCHANTIER

*Informier • consulter • améliorer*

Octobre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

## 500 000 \$ investis à Henri-Gratton en 2008

**Au cours de l'automne 2008, 500 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Henri-Gratton. L'étanchéité des murs et des fenêtres, l'apparence de la marquise à l'entrée principale, l'apparence des garde-corps des balcons, la solidité des balcons, ainsi que l'éclairage des aires communes seront améliorés.**

Ces travaux, qui sont commencés depuis la mi-septembre, vont créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. De plus, l'accès aux balcons sera restreint à certains endroits, sinon interdit à d'autres, dépendamment de la configuration. La présence des ouvriers dans votre immeuble augmentera également le va-et-vient. La fin des travaux est prévue pour la mi-décembre 2008.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## Avec vous

Le 18 septembre dernier, en après-midi, **Monique Dupras**, agente de liaison, était présente aux habitations Henri-Gratton pour rencontrer les locataires. Les 32 personnes présentes à la séance d'information ont pu discuter avec elle des travaux qui s'en viennent dans leur immeuble, du calendrier prévu et du rôle des locataires pour la bonne marche des travaux.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT
Les joints entre les briques seront refaits lorsque nécessaire.	Avec le temps, le mortier s'effrite. Il devient nécessaire de le remplacer.	<b>Meilleure étanchéité des murs</b>
Le scellant des fenêtres sera remplacé.	Avec le temps, le scellant se dessèche. Il devient nécessaire de le remplacer pour minimiser les entrées d'eau.	<b>Meilleure étanchéité</b>
Des allèges (rebords extérieurs des fenêtres) en aluminium seront installées.	Les allèges actuelles sont chancelantes. Il faut les fixer plus solidement pour éviter leur chute.  Lorsqu'elles sont bien installées, les allèges permettent à l'eau de pluie et à la neige de s'écouler vers l'extérieur et éviter ainsi qu'elles ne s'accumulent près du mur de briques et ne l'endommagent.	<b>Plus de solidité</b>
La marquise à l'entrée principale sera modernisée.	Mise au goût du jour.	<b>Plus belle apparence</b>
Les garde-corps de tous les balcons seront remplacés.	Les garde-corps sont rouillés.	<b>Plus belle apparence et plus facile d'entretien</b>
La dalle (plancher) et le fascia (bandes latérales) de béton des balcons qui sont endommagés seront rénovés.	Certains balcons sont endommagés par l'eau.	<b>Plus de solidité</b>
Le système d'éclairage sera remplacé dans les aires communes.	Le système d'éclairage sera amélioré dans les aires communes, là où l'éclairage actuel est déficient.	<b>Meilleur éclairage</b>

**QUAND**

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date exacte pour chacun des travaux, puisque cela dépend des trois éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

## RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

**Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :**

**1. Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.**

**Lorsque les avis le demandent, assurez-vous :**

- D'enlever les **climatiseurs** des fenêtres, ainsi que tous les autres objets extérieurs à proximité des fenêtres.
- D'enlever **TOUT** ce qui se trouve sur votre balcon : le mobilier, les objets, les plantes et autres.
- De retirer les **antennes paraboliques** installées sur les garde-corps des balcons. Avant d'enlever votre antenne parabolique, il est recommandé de valider les modalités de décrochage et de rattachage avec votre fournisseur.

**2. Si jamais il est nécessaire pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, pour l'installation des allèges notamment, l'entrepreneur vous prévendra (lire l'encadré ci-dessous). Assurez-vous :**

- D'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place**.
- D'enlever **tout ce qui se trouve à moins d'un mètre** (trois pieds) des fenêtres :
  - meubles,
  - plantes,
  - rideaux,
  - décorations,
  - et tout autre objet.



### L'entrepreneur vous prévendra

Que ce soit pour vous fixer un rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et les fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte aux lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement... ou un avis affiché à l'entrée des immeubles. Soyez vigilant et surveillez ses avis !

Cheminée Lining est l'entrepreneur général qui coordonne l'ensemble des entreprises qui effectueront les travaux aux habitations Henri-Gratton.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir allongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.

